

La Bauquette

Année 2008

Décembre

Sommaire

Page 1 :
Edito - Beaucoup de Chiffres

Page 2 :
La CODECOM

Pages 3 & 4 :
Les Ecoles

Page 5 :
Environnement

Page 6 :
En bref
Page 7 :
La maison des services

Page 8 :
La Voirie

Beaucoup de chiffres....

De graphiques dans ce numéro au risque d'en décourager plus d'un! Mais il était important de faire un état des lieux après un changement d'équipe en début d'année.

Alors que des dépenses importantes se profilent : cantine scolaire entre autres. Que des décisions difficiles mais indispensables sont à prendre rapidement, il nous paraissait indispensable de vous présenter la situation financière de la CODECOM, et une présentation synthétique de ses compétences.

A nous maintenant de trouver des solutions et dégager des moyens pour dynamiser notre canton

Editorial

"Cette fin d'année 2008 tout comme les perspectives pour 2009 s'annoncent difficiles. Pour sa gestion la Communauté de Communes doit prendre en compte ces nouveaux paramètres, les intégrer dans sa réflexion. Toutefois elle ne doit pas renoncer à sa politique d'investissement nécessaire à l'avenir, pour autant que nos demandes légitimes de subventions nous soient accordées.

Le nouveau contexte est le suivant: diminution des aides, augmentation des charges.

Depuis 2001, nos postes de dépenses les plus importants n'ont cessé de croître pour atteindre des sommets à savoir: 580 000 € pour les ordures ménagères, 500 000 € pour le scolaire, auxquels on peut ajouter la voirie et l'associatif. Un tel constat nous amène à prendre de nouvelles dispositions malheureusement impopulaires, puisqu'elles impliquent une augmentation de la fiscalité. Sachant que les ordures ménagères représentent la facture la plus lourde, en constante augmentation, la Communauté de Communes lors de sa dernière Assemblée Générale a décidé l'instauration d'une TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cette dernière sera calculée sur la base du Foncier Bâti. Son taux sera fixé au cours du premier trimestre 2009 par un vote de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes.

Taxe ou redevance, il a fallu trancher et rejeter la redevance qui, bien que cette dernière ait le mérite de respecter au mieux l'égalité en fonction de la composition des ménages, a le désavantage de créer d'importants frais de recouvrements. De plus elle devrait alors représenter l'intégralité du coût des ordures ménagères soit 580 000 €.

Bien sûr la période difficile que nous traversons rend délicate la mise en place d'une telle mesure qui s'appliquera en 2009, mais il en va de l'équilibre des finances de la Communauté de Communes.

Second point à mettre en évidence, sans cette participation demandée à chaque famille, la Communauté de Communes ne serait plus en mesure de continuer son programme d'investissement nécessaire au développement de son territoire.

Par ces quelques lignes, j'espère avoir apporté les explications que vous êtes en droit d'attendre sur ce sujet et répondu à vos légitimes préoccupations.

Je profite également de cet éditorial de fin d'année pour vous souhaiter à toutes et à tous, au nom de la Communauté de Communes, de passer de bonnes fêtes et vous présente nos meilleurs vœux pour 2009."



La Bauquette

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

Qu'est ce que la Communauté de Communes du Pays de Stenay et à quoi sert -elle ?

C'est peut-être la question que chacun d'entre-vous se pose souvent sans doute. Pour y répondre, il nous a semblé opportun de vous rappeler ce qu'était la Communauté de Communes du Pays de Stenay et ce qu'elle faisait pour les habitants des 19 communes qui la composent : Cette présentation est très simplifiée volontairement, pour faciliter votre connaissance de ses compétences.

6.243 habitants - 20.800 Hectares soit une Densité = à 30 habitants au km².

▽ SCOLAIRE

ENTRETIEN ET TRAVAUX DANS LES ECOLES PRIMAIRES

▽ CADRE DE VIE

PRESERVER L'ENVIRONNEMENT
COLLECTE, ELIMINATION DES DECHETS MENAGES

▽ LOGEMENT

METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES COLLECTIVES D'HABITAT

▽ VIE ECONOMIQUE

MAINTENIR ET DEVELOPPER LA VIE ECONOMIQUE

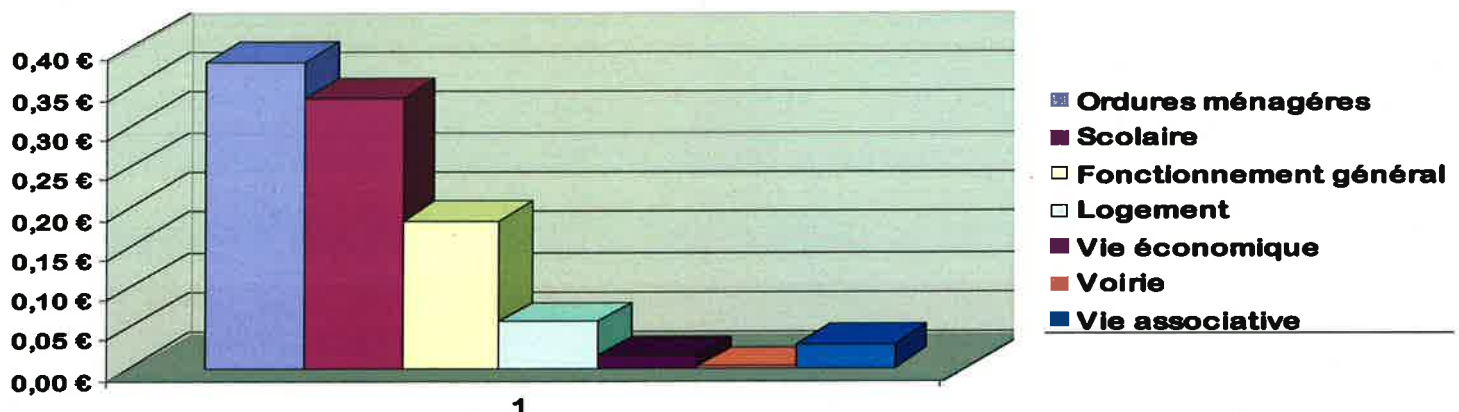
▽ VOIRIE

ENTRETIEN ET AMELIORATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

▽ VIE ASSOCIATIVE

FAVORISER LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Quand la codecom dépense un Euro



La Bauquette

Les Ecoles

L'ECOLE EN QUESTION :

« Léa SCHENINI, née le 5 juillet 1902, évoque quelques souvenirs de l'école de Mouzay pendant l'année scolaire 1907-1908 : « les baleines du corsage qui blessaient le cou de l'institutrice Mlle Marchal ; les jacinthes qui égayaient la classe ; les courses que l'on faisait pour la maîtresse ; les bons points, les verbes à copier ; la classe silencieuse qui écoutait religieusement les leçons ; le gros poêle rond à bois ; les lampes à pétrole suspendues ; le parquet balayé et arrosé chaque soir avec un balai de paille de riz ; le globe ; la balance Roberval, les instruments de mesure..... En 1904, il y avait 159 élèves à Mouzay, 147 en 1910.....

Extrait de : « Les recettes authentiques de nos grand-mères » de Françoise THOMAS aux Editions Serpenoise

Et 85 élèves à Mouzay en 2008 avec Brouennes et Baâlon

la rentrée 2008

Le Cycle Maternelle :

ECOLE MATERNELLE CENTRE STENAY- 5 Rue Laennec - 55700 STENAY - 03.29.80.40.45 - :

ECOLE MATERNELLE MOUZAY - 1 Place du haut Relais - 55700 MOUZAY - 03.29.80.60.33 -

ECOLE MATERNELLE LANEUVILLE - 7 Place de la Fontaine - 55700 LANEUVILLE SUR MEUSE - 03.29.80.47.73 -

ECOLE MATERNELLE MOULINS ST HUBERT - 21 Grande Rue - 55700 MOULINS ST HUBERT - 03.29.80.36.43 -

Le Cycle Élémentaire :

ECOLE PRIMAIRE ALBERT TOUSSAINT - 5 Rue Albert Toussaint - 55700 STENAY - 03.29.80.31.49 -

ECOLE PRIMAIRE MOUZAY - 1 Place du haut Relais - 55700 MOUZAY - 03.29.80.60.33 -

ECOLE PRIMAIRE LANEUVILLE - 3 Place de la Mairie - 55700 LANEUVILLE SUR MEUSE - 03.29.80.28.57 -

ECOLE PRIMAIRE DE INOR - Route de l'Ecluse - 55700 INOR - 03.29.80.39.28 - .

ECOLE PRIMAIRE DE POUILLY SUR MEUSE - 6 Place de la

Mairie - 55700 - 03.29.80.34.21 -

École encore :

La CODECOM sera maître d'ouvrage pour un programme d'extension des dortoirs de la Maison Familiale : 750 000€ HT de travaux subventionnés par le Conseil Général de la Meuse, La Région Lorraine et le FNADT. Le solde sera payé par la Maison Familiale sous forme de loyers.

L'école demain

Réunie en AG en janvier 2007, la CODECOM a voté la fermeture du RPI AUTREVILLE, MOULINS, INOR et POUILLY. Cette décision a été associée à la création d'une cantine institutionnelle à Stenay.

Le nouveau bureau constitué en avril de cette année a confié à un architecte l'étude d'un projet de création. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

- Achat d'un terrain et construction d'une cantine sur le site de l'ancien cinéma.

- Achat d'un terrain disposant d'un local que l'on pourrait adapter et équiper en cantine : l'enseigne Logimarché devrait déménager prochainement sur la ZAC des Cailloux. Le local qui dispose d'un espace conséquent pourrait être acheté et transformé en cantine. La création d'une nouvelle maternelle y est également envisagée, tout en conservant suffisamment d'espace pour un parking. - -- Extension d'une cantine existant déjà à Stenay

Toutes ces solutions seront soumises à l'Assemblée Générale de la Codecom.

Selon les chiffres communiqués par l'Education Nationale, on note une certaine stabilité des effectifs pour la rentrée prochaine avec des disparités selon les établissements. Sur Stenay une baisse de 10% en primaire qui devrait être en partie compensée à l'avenir par une hausse en maternelle. Dans les autres communes, tendance à la hausse comme à Mouzay : plus 17%.

La Bauquette

Les Ecoles (suite ...)

Il est très difficile de faire des projections, même à court terme, des évolutions économiques peuvent entraîner des mouvements rapides de population

	2008/2009	2009/2010
INOR	17	20
MOULINS	21	21
POUILLY	14	17
LANEUVILLE	98	98
MOUZAY	85	97
STENAY MAT	107	120
STENAY ELEM	202	182
TOTAL	544	555

Monsieur Bernard GOFFARD est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale à Stenay depuis la rentrée de septembre 2008, avec la responsabilité d'un quart nord du département. Nous l'avons rencontré pour évoquer avec lui la situation dans notre canton.

Monsieur GOFFARD, quelles fonctions occupiez vous auparavant ?

J'étais directeur d'une école d'application à Longwy (54). A ce titre je participais activement à la formation des futurs professeurs d'école au sein de l'antenne de l'IUFM de Lorraine.

A Stenay, vous n'arrivez pas en terre inconnue ?

En effet, l'actuel relais de la Pierreuse était la ferme de mes parents, j'ai donc fait une grande partie de mes études ici. En CM2 à Albert TOUSSAINT, je suis passé directement dans la cour du bas pour faire ma sixième dans un bâtiment préfabriqué où l'encre gelait en hiver dans les encriers. L'année suivante, le lycée de Stenay a ouvert ses portes et j'y ai suivi mes études jusqu' au baccalauréat.

Votre sentiment après trois mois ?

Principalement, de très bonnes conditions de travail, grâce à l'investissement de l'équipe de circonscription et des enseignants : beaucoup d'humilité, de sérieux avec une réelle volonté de réussir.

Et les enfants ?

J'ai fréquenté des milieux très différents, et je peux dire qu'ici, les enfants sont « gentils », sans que cela soit péjo-

ratif, pour eux le statut de l'enseignant n'est pas contesté. Mais je ne veux pas non plus brosser un tableau idyllique, certains élèves vivent également des situations sociales difficiles, avec tout ce que cela peut avoir pour conséquences sur le comportement, le travail et les résultats scolaires.

Les handicaps d'un canton rural ?

On demande de plus en plus de compétences au personnel enseignant : langues étrangères, informatique, histoire de l'art, aide personnalisée, en plus des compétences traditionnelles. Il est certain que la polyvalence demandée au professeur d'école a ses limites et qu'il est bien difficile pour un enseignant isolé d'assumer l'intégralité du programme. Doit-on pour cela s'acheminer vers des regroupements ? Certainement, mais il faut prendre en compte d'autres aspects, tels que les transports en terme de temps et de coût, la restauration... et veiller à offrir aux enfants les meilleures conditions possibles d'apprentissage.

L'accès à la culture est aussi une difficulté dans les circonscriptions rurales. Séances de cinéma, pièces de théâtre, expositions représentent un temps et un coût que les écoles et la collectivité ne peuvent que partiellement assumer. Cela peut s'avérer un handicap pour les enfants dans leurs études futures

La CODECOM étudie la possibilité de créer une cantine scolaire sur Stenay ?

J'ai eu connaissance de la solution envisagée et elle me paraît intéressante.

Quelle va être l'évolution des effectifs scolaires sur le canton à court terme ?

On prévoit une certaine stabilité, voire même une légère hausse des effectifs.

Pour finir votre cheval de bataille ?

Je ne vais pas être très original. Nos programmes se réfèrent au socle européen de connaissances et compétences et continuent d'affirmer avec force la nécessaire maîtrise de la lecture et de l'écriture. Sur ce point, en particulier, il nous faut être exigeant tout au long de la scolarité élémentaire.

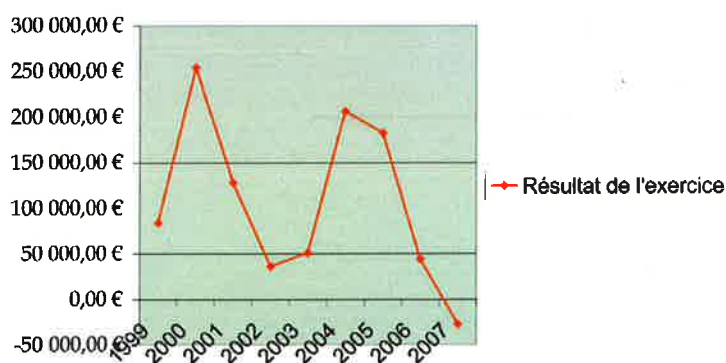
La Bauquette

Environnement : GRENELLE! GRENELLE! GRENELLE!

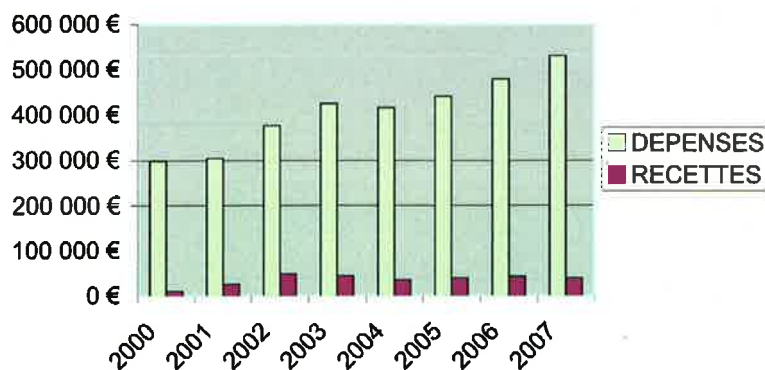
Notre société de consommation génère de plus en plus de déchets qui coûtent de plus en plus cher à transporter. Le traitement des déchets ménagers est la principale dépense de la codecom au risque d'étrangler ses finances à court terme. En dépensant plus d'argent pour éliminer nos déchets que pour entretenir nos écoles, ne marche-t-on pas sur la tête?

Fin 2008, le coût du traitement des ordures ménagères atteindra presque 100€ par habitant et par an, dépense qui aura doublé en huit ans. En 2009, la taxe de l'Etat sur la collecte des ordures ménagères doublera pour passer à 20€ la tonne collectée et 30€ en 2012. Avec des charges en constante évolution et des recettes en diminution depuis sa création, l'Assemblée Générale de la CODECOM a dû se résoudre à l'instauration d'une taxe ordures ménagères dont le montant sera fixé lors de l'élaboration du budget 2009. La CODECOM de Stenay était la dernière à ne pas appliquer une taxe ou une redevance ordures ménagères. Il s'agit d'une décision difficile qui va peser sur le budget de tous, nous en sommes conscients. Des moyens existent pour réduire cette dépense, le tri principalement. Un effort de chacun nous permettrait de réduire le montant de cette taxe.

Analyse des résultats de la CODECOM de 1999 à 2007



Evolution du Coût des Déchets Ménagers de 2000 à 2007



Composteurs :

Grâce aux deux campagnes menées par la CODECOM, plus de trois cents foyers du canton ont bénéficié de l'acquisition d'un composteur à prix réduit.

L'utilisation de composteurs par les personnes qui disposent de suffisamment d'espace pourrait permettre de réduire nos ordures ménagères collectées de 20% soit une économie de 60 000€ pour la collectivité. Il faut savoir que 40% de nos déchets sont organiques et pourraient être compostés

La Bauquette

LA PAGE : En bref



Elle a repris les rênes de sa commune et en plus elle nous propose des produits de qualité : Mme COURTOIS Maire de Wiseppe est présente tous les derniers vendredi du mois au marché à Stenay pour vous proposer de la viande de Charolais provenant de son élevage biologique

Transports en commun :

Pour vous rendre au chef lieu de canton, savez vous que vous pouvez utiliser les transports scolaires dans la mesure des places disponibles ? Il vous en coûtera un €uro le voyage à régler au chauffeur.



Au fond de votre terrain coule une rivière, un ruisseau S'il vous prend cet hiver une irrésistible envie de nettoyer ses abords, précipitez vous à la CODECOM place de la République à STENAY, pour vous procurer un guide élaboré par l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Il vous aidera à faire les gestes appropriés et vous apprendrez que vous possédez une ripisylve qui joue un rôle écologique primordial dans la conservation de votre cours d'eau.

Une branche de l'arbre de votre voisin etc....

Pas vraiment nécessaire d'aller au tribunal pour un litige de cette importance, surtout qu'il existe un conciliateur de justice : M. H GABRIEL 6b rue du fort de Vaux. 55100 VERDUN. Il suffit de lui envoyer un courrier lui exposant les raisons du litige accompagné le cas échéant de plans, photos ou tout autre document permettant de préparer correctement le dossier à régler. Les intéressés seront invités à se présenter par courrier en mairie pour tenter de régler le différend.

Un fabricant de véhicules à STENAY : La pépinière d'entreprises accueille dans



ses locaux la SARL CBJM.BEVER qui fabrique des véhicules légers à moteur législation quad. M.BEVER a toujours évolué dans le milieu automobile à titre professionnel, tant en Belgique (dont il est originaire) qu'à Stenay, où il est établi depuis plus de 10 années

La SARL occupe 250 m² à la pépinière d'entreprises, qui permet d'accompagner l'entreprise au plus près de ses besoins immobiliers mais aussi logistiques et administratifs.

Toutes les formalités d'homologation, de sélection des fournisseurs français européens et asiatiques sont terminées. Les derniers conteneurs de pièces arrivent en ce moment. Les premières commandes sont enregistrées, permettant à l'entreprise de mettre en place son cycle de production.

L'entreprise devrait bénéficier, outre le soutien logistique et l'appui de Stenay Eco, d'un appui du Conseil Régional de Lorraine, et d'autres dispositifs spécifiques d'appui au développement des entreprises meusiennes et lorraines.

Dernière minute :

Le vote au parlement de la loi du grenelle 1 de l'environnement a entériné le principe du pollueur/payeur. Avant 2012, chacun paiera selon le poids de sa poubelle pesée à l'enlèvement grâce à une puce électronique. Alors prenez de l'avance et entraînez vous, trieux encore plus et réduisez vos déchets.

Pas toujours facile de se garer à Stenay :

Consciente du problème, la municipalité par l'intermédiaire de M Benoit Laurent tente de trouver des solutions en concertation avec les commerçants du centre ville.

Depuis septembre.

Angélique CHABRIDON est la nouvelle technicienne du SPANC. Elle a occupé pendant trois ans un poste similaire en Argonne Champenoise. Elle a donc toute l'expérience requise pour mener sa mission dans notre canton.



La Bauquette

PLANNING JOURNALIER-MAISON DES SERVICES

LUNDI

Matin :

ADAPAH : 8h30-12h

AMIE : 8h45-12h

Après midi : CEDIFF, 3ème lundi du mois de 14h à 17h

ADAPAH : 13h30 à 17h

MARDI

Matin : Sortir offres ANPE

CICAS (Retraite complémentaire) : 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30 uniquement sur rdv au 0 820 200 045

CRAM : 4ème mardi du mois de 10h à 12h uniquement sur rdv au 03.29.86.09.54

AGRR : 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rdv au 03.87.37.79.90

Service social CRAM/CPAM - Mme Landragin : 3ème mardi du mois de 8h30 à 11h30 sur rdv au

03.29.83.35.46

ANPE : 9h-12h

Mission Locale de 9h30 à 12h sur rdv au

03.29.86.25.26

Après-midi :

Mission locale sur rdv de 13h30 à 17h

ANPE de 14h à 16h

CEDIFF : 2ème mardi du mois de 14h à 17h

MERCREDI

Matin :

Mission Locale de 9h30 à 12h sur rdv au

03.29.86.25.26

ADAPAH : 8h30-12h

Après-midi : Familles rurales - Ets d'écoute de 15h à 17h

Armée de terre le 1er mercredi du mois de 14h à 15h

1er et 2ème Régiment de chasseurs de Thierville : 3ème mercredi du mois de 13h30 à 16h.

ADAPAH : 13h30-17h

JEUDI

Matin :

CAUE (architecte M. Leclerc) : selon planning

AMIE : 8h45-12h

DDE : A partir de janvier 2007

Après midi : Centr'aid (aide aux toxicomanes) le 1er jeudi du mois de 14h à 17h et le 3ème jeudi de 13h30 à 16.

AMIE : 13h30-17h30

DDE : A partir de janvier 2007

VENDREDI

Matin :

CPAM : de 10h à 12h

Défense du consommateur (Familles rurales) : 1er vendredi du mois de 11h à 12h

ARIM : Selon Planning

Après midi :

AMIE de 13h30 à 17h30

ADAPAH : 13h30 à 17h

AMATRAMI de 14h à 16

Horaires d'hiver de la déchetterie de Stenay : du 1er Novembre au 31 Mars

lundi et mercredi : de 9h30 heures à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9 à 12 h et de 13 à 17 h
et dimanche de 9 à 12 heures.

La Bauquette

VOIRIE INTERCOMMUNALE

La CODECOM a dans ses compétences l'entretien et les travaux d'investissement de la voirie intercommunale ainsi que ses abords, ce qui représente pas moins de 32 KM.

Habituellement, l'ATESAT, (DDE) établissait un programme. Mais malheureusement, ce service n'existant plus, il a fallu faire appel à un maître d'œuvre pour établir un diagnostic de nos routes, ce qui a occasionné un retard dans l'entretien.

Le diagnostic terminé, un programme d'entretien sur 5 ans est établi. Pour cette année, c'est l'entreprise MONTI qui a été retenue ; le rebouchage des nids de poule est en cours de réalisation.

Le fauchage des abords, 2 fois par an: au printemps et à l'automne fait partie des compétences voirie. Pour cette année, il vient de se terminer.

Petit rappel aux conducteurs :

A savoir : avec l'arrivée de l'hiver, nos routes intercommunales ne sont pas déneigées et les fortes pluies rendent les accotements instables.

Prudence et bonne route à tous !

Bernard KAZUK.



Le fleuve Meuse relève des compétences de la CODECOM. Classé en zone de protection « Natura 2000 », il bénéficie d'actions spécifiques qui visent à restaurer ses berges, améliorer la qualité des eaux et protéger les oiseaux : le Rôle des Genets plus particulièrement. Tout un univers que nous vous présenterons dans un prochain numéro.